



Inventaire historique et archéologique des communes de la Communauté "Champagnole Porte du Haut Jura"

Compilations de données et de textes
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)

CRANS

A - Structures et vestiges préhistoriques, archéologiques et historiques

- Tesson gallo-romains des I^{er} - II^{ème} siècles, à la limite des parcelles *Champ de Lent* et *Pré de Baumenois*
- ① Vestiges protohistoriques et romains sur le flanc oriental de la Côte Poire, en bordure de la Combe de Crans, aux lieux-dits cadastraux "Les Etangs" et "Sur la Grande Fontaine"
- ② Grange médiévale comprise dans une enceinte rectangulaire du XIV^{ème} siècle (sur le même emplacement que les vestiges précédents)
- ③ Construction médiévale en bordure de la Combe de Crans
- ④ À 85 m au sud de l'enceinte quadrangulaire, la limite entre les parcelles "Sur la Grande Fontaine" et "Les Etangs" est matérialisée sur le terrain par un mur grossier qui a été recouvert par une zone de "rejet-dépotoir" du Haut-Empire
- ⑤ Existence d'une petite nécropole à incinération de la fin du I^{er} siècle ayant révélé quelques ossements calcinés (découverts en 1986) et une sépulture à incinération (retrouvée dans le lapiaz en 1991) comportant une fibule en bronze de la fin du I^{er} siècle, un flacon de verre fondu et des ossements humains calcinés
- ⑥ Une occupation du Bas Empire a été mise en évidence par la découverte de tessons de céramique métallescente et de céramique luisante mais aussi par un four, probablement à chaux, qui fonctionna aux III^{ème} et IV^{ème} siècles
- 11 monnaies romaines ont été trouvées à proximité du chemin appelé *Vie des Morts*

Les numéros renvoient à des localisations sur cartes

B - Sources bibliographiques

BERTHIER A., WARTELLE A.	Alésia - pp. 89-192 (1990)
Collectif	Annales de l'association A.L.E.S.I.A. (1984) Campagnes 1970, 1971, 1972, 1983
EDEINE Bernard	Article dans le bulletin "Le Gaulois " (1971)
Gallia	(1986) - pp. 249-250
LEJEUNE Raymond	Revue "Le Gaulois" (1972, 1973)
MELOCHE Christophe	Voies de communication et habitats intercalaires, antiques – médiévales – modernes (1994)
ROTHER Marie-Pierre	Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001)
ROUSSET Alphonse	Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département. Département du Jura (1853-1858)
Vouivre Champagnolaise (la)	Prospections (2008)

C - Extraits de textes publiés

CARRIÈRE DE MARBRE

Le territoire de Crans est occupé, sur une surface de douze hectares, par une carrière de marbre aujourd'hui en exploitation. Le fond de la pâte de ce dépôt calcaire est gris, veiné de jaune ; le grain en est très fin et très serré, ce qui le rend susceptible d'un beau poli. On peut extraire de la masse, des blocs de trois mètres de long sur soixante centimètres d'épaisseur. Les produits de cette exploitation servent surtout aux chambranles de cheminées et aux marche-pieds des autels.

Désiré MONNIER - Annuaire du Jura (1855)



REDOUTES ET FORTIFICATIONS

Grâce aux indications fournies par les amis que nous avons, tant à Chauv, qu'à Syam et qu'à Crans, nous avons découvert, on peut le dire, des témoignages de l'occupation romaine de la Côte Poire, encore plus précis que l'année dernière. Je veux parler des restes de deux "redoutes" accrochées à la base de la falaise qui forme sur le versant Ouest de la vallée qui va de Sirod à Crans un magnifique agger naturel et qui comme par hasard dans notre hypothèse de travail est le seul point ouvert par lequel les troupes de l'armée de secours gauloise pouvaient attaquer le camp nord et s'ouvrir un chemin vers Syam, où était le gros des légions avec César.

La première de ces redoutes avait des murs très épais vers le Nord, ce qui fait penser à une fortification d'angle, et un redent. Elle a encore 28 m de largeur totale. De l'avis de militaires de haut grade (Généraux d'Armée) qui sont venus nous voir cette année, ce ne peut être que des ouvrages militaires. Les agriculteurs de Crans nous ont confirmé que ces restes d'ouvrages ne pouvaient avoir aucun caractère agricole. En certains points, les murs présentent encore un beau parement de pierres plates, grossièrement équarries, très érodées, ce qui prouve leur ancienneté, non liées par un mortier quelconque ou même de l'argile. Ces redoutes laissent apercevoir les restes d'une double plate-forme. A notre avis, elles servaient de base à des ouvrages de bois très importants qui permettaient une liaison rapide avec le camp proprement dit de la Côte Poire et le protégeaient à l'Est.

A 238 mètres au sud de ce premier ouvrage, il y en a un second de même type, mais sans redent, mieux conservé, de même importance relié à un mur qui devait courir tout le long du pied de la falaise. Entre ces deux ouvrages se trouvent des restes de petites plates-formes que nous n'avons pas eu le temps d'étudier.

Mieux encore, à une centaine de mètres vers l'Est, donc vers Crans, se trouve un mur de fortification que nous n'avons pas eu non plus le temps d'étudier car faute de subventions, nous devons déboiser, débroussailler, nettoyer le terrain pour prendre mesures et photos. Ce mur doit former la limite de la circonvallation Est en ce point.

Enfin, troisième découverte importante, nous avons trouvé entre les redoutes et le mur, dans un bois, une série de tumulus. Il doit y en avoir une quarantaine. Nous en avons ouvert un et alors que presque tous les tumulus de la région ont été datés du Bronze final, c'est-à-dire, d'environ 700 à 800 avant J. C., notre tumulus est romain. C'est une sorte d'ustrinum c'est-à-dire d'un monument sur lequel on incinérerait les corps après les avoir lavés rituellement (il y a une source et une mare ancienne tout à côté) avant d'enfermer les cendres dans des urnes de terre ou de verre. Il est si bien conservé que nous n'avons pas voulu le fouiller entièrement et que nous avons eu soin de conserver sa structure même dans le quadrant sud que nous avons fouillé. Il nous a donné de petits morceaux de poterie romaine analogues à ceux déjà trouvés à la Côte Poire, ce qui nous a permis de le dater.

Nous sommes donc en présence d'un site occupé par les Romains. On ne connaît pas, en ce qui concerne ces redoutes, d'ouvrages aussi importants dans les camps romains ordinaires et quand on imagine le paysage déboisé, on s'aperçoit que de ces redoutes on voyait toute la vallée de Sirod à Crans.

Ces restes vénérables doivent être absolument protégés et respectés. Déjà, hélas, le mur militaire a subi depuis deux ans de sérieux dégâts à la suite de coupes d'arbres et le parapet a presque disparu. Nous faisons un appel pathétique pour que les propriétaires nous aident à conserver dans le maximum d'intégrité les témoins précieux que nous vous signalons.

Bernard EDEINE - Revue "Le Gaulois" (1971)



REDOUTES FACE À LA COMBE DE CRANS

Dans l'impossibilité de pouvoir travailler aux mois de juillet et août dans la plaine de Syam à cause des récoltes non fauchées et des foins non coupés, nous avons décidé de poursuivre l'étude du camp Nord, en examinant tout particulièrement la série d'«aggers» naturels défendant à l'Est le camp dans sa partie la plus vulnérable, c'est-à-dire la combe qui s'étend de Sirod jusqu'à l'Ouest de Crans et formant une ouverture vers Syam.

Sur la terrasse la plus importante, dominée par une falaise presque abrupte d'une vingtaine de mètres de hauteur, nous avons découvert les restes de deux ouvrages de fortification, que nous avons pour le moment appelés « redoutes », bien que le terme soit impropre puisque le premier de ces ouvrages comporte un angle rentrant et était relié au second par un mur continu au pied de la falaise et à des ouvrages moins massifs situés entre eux et que nous n'avons pas encore eu le temps d'étudier.

Redoute N°1

La première "redoute", située la plus au Nord, accrochée à la falaise par un double mur rejoignant la crête de cette falaise, a sur sa face Est (en direction de Crans) une longueur totale de 27,70 m, soit 16,60 m et 11,10 m pour la partie rentrante formant redan. L'autre redoute mesure 19,10 m sur son front Est.

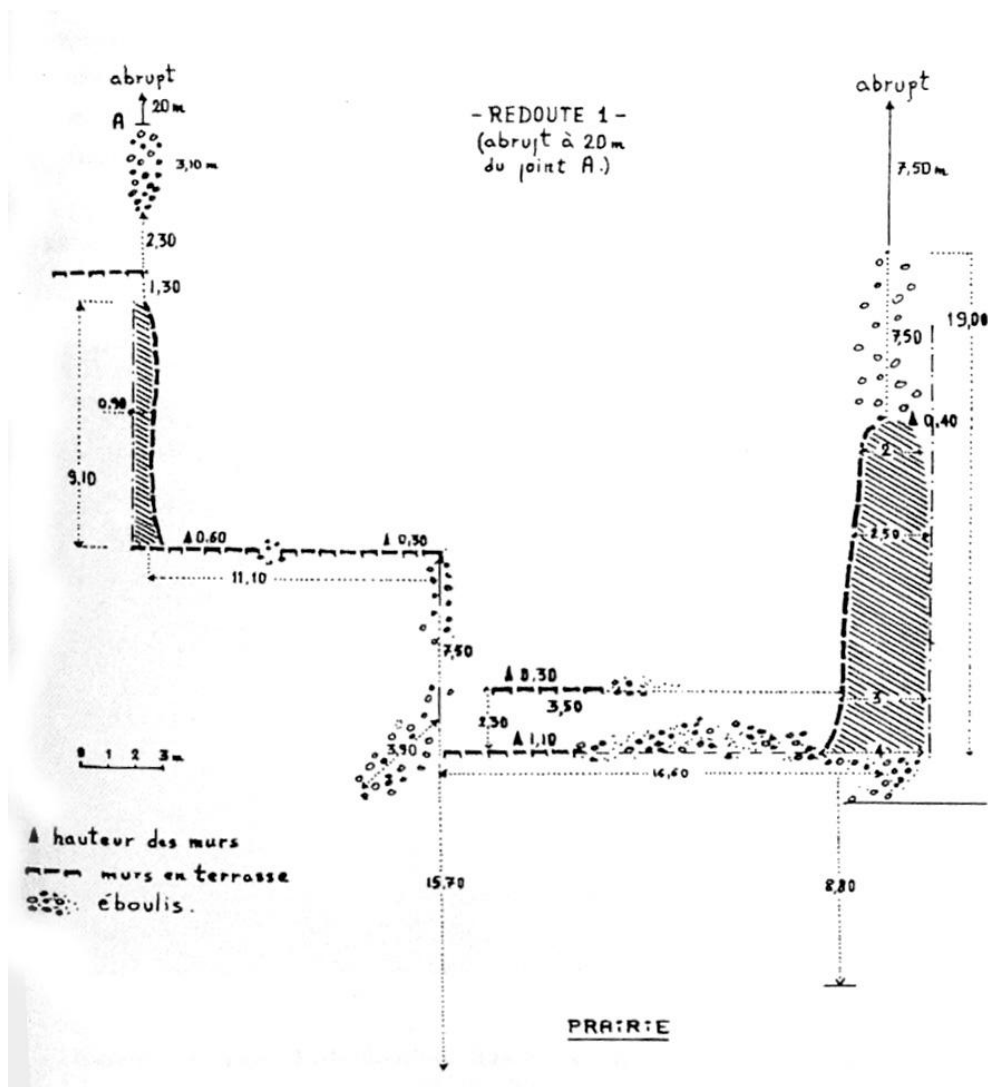
Cette redoute, la plus importante, mais la moins bien conservée semble avoir eu une double fonction : protéger le camp Nord -dont elle forme un des ouvrages avancé (1)- d'une attaque venant du Nord par la combe et aussi d'une attaque frontale. Sa forme générale se présente avec un redan de 7,50 m de profondeur sur le côté Sud, c'est-à-dire à gauche quand on fait face à la falaise : son mur Nord, donc à droite face à la falaise, est beaucoup plus épais que le mur Sud, et les deux murs droite et gauche, montent jusqu'au sommet de la falaise, ce qui n'est pas le cas pour la redoute N°2. On a l'impression d'avoir affaire à un ouvrage d'angle qui couvrait le camp Nord dont il faisait partie, en utilisant au maximum les terrasses naturelles situées vers l'Est, vers le village de Crans.

L'ouvrage lui-même est construit en pierres sèches plates équarries grossièrement, comme le mur de la Côte Poire, sans mortier de liaison et sans fondations. Dans sa partie avancée il est donc composé d'un parement de pierres appareillées, puis derrière ce parement d'un bourrage de cailloutis et d'un second parement, situé à 2,30 m du parement externe. Le second parement limite une sorte de petit terre-plein.

Cet ouvrage très dégradé nous a obligés -pour éviter une destruction plus complète- à évacuer nous-mêmes les arbres coupés, en prenant des précautions pour éviter un éboulement des murs.

Les paysans de la région se sont toujours demandés à quoi pouvait servir une telle construction qui ne correspond ni à une grange, ni à un enclos pour les troupeaux.

(1.) En 1971, la partie Est du Camp Nord -celle dans la Combe de Crans- n'avait pas encore été explorée. Il semblait que le camp fût tout entier compris dans le périmètre de la Grange d'Aufferin.



Redoute N°2

Cette seconde redoute, beaucoup mieux conservée que la précédente se présente sous forme d'une construction rectangulaire de 19,10 m de façade sur une profondeur de 4 m en moyenne, en avancée par rapport au pied de la falaise. Contrairement à la redoute N°1, elle ne se prolonge pas par des murs latéraux jusqu'au moment de la falaise.

Elle est construite très soigneusement en pierres plates appareillées ; celles-ci, grossièrement équarries, ont des dimensions allant pour la longueur de 0,20 m à 0,26 m et pour la hauteur de 0,16 m à 0,25 m. Les pierres d'angle sont beaucoup plus grosses, leur longueur variant de 0,40 m à 0,50 m et leur hauteur de 0,18 m à 0,27 m. Ces pierres sont très érodées.

Cette construction, de même nature que la précédente, comporte aussi un terre-plein. Entre le mur de parement externe de cette seconde redoute et le mur parementé du terre-plein, il y a une distance d'environ 3 m. L'espace entre ces deux parements est bourré par un cailloutis.

La hauteur du mur de parement externe est encore de 1,20 m de moyenne.

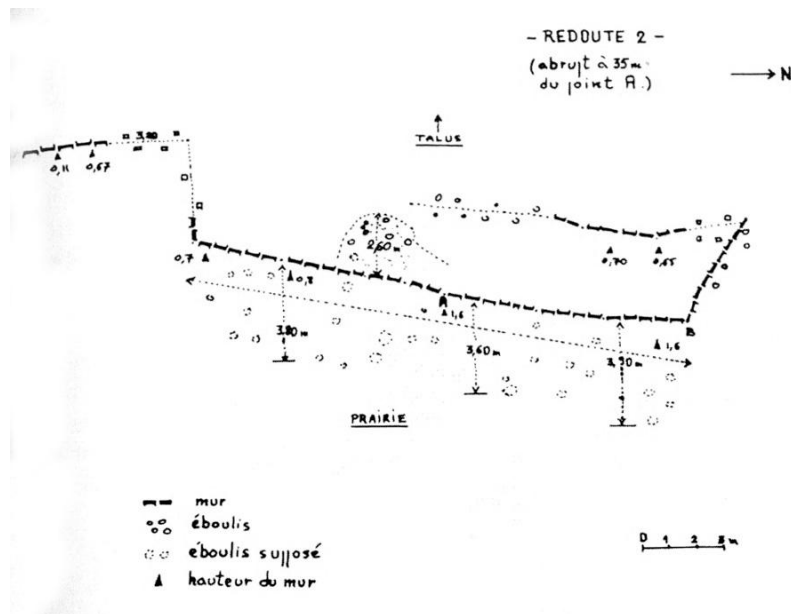
Au Sud de cet ouvrage et accroché à lui, soit à gauche en le regardant face à la falaise, se

trouve un mur de même nature, de 1,05 m à la base et d'une hauteur actuelle de 0.90 m. Ce mur se prolonge encore sur 17,40 m de longueur et suit le pied de la falaise.

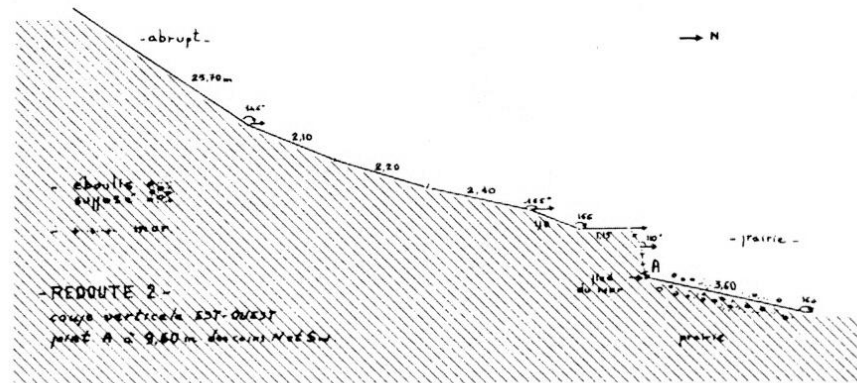
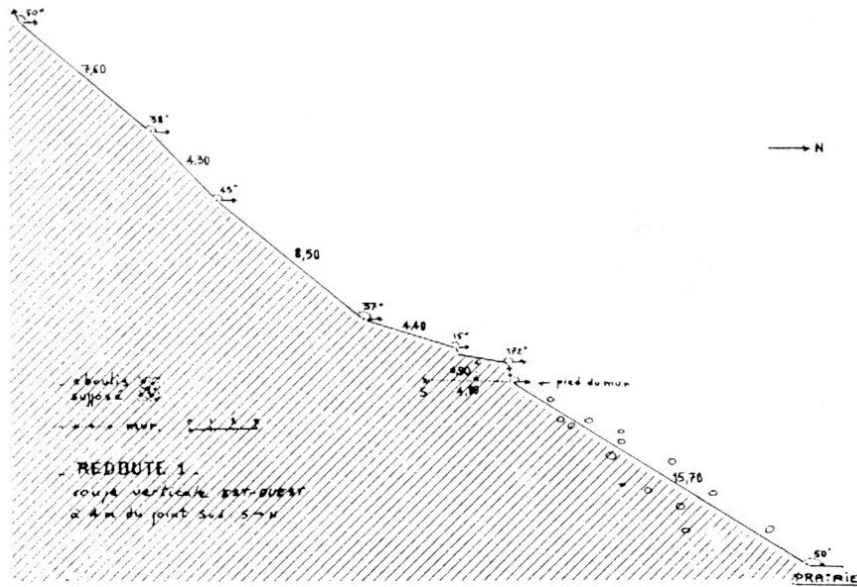
La distance entre ces deux ouvrages, distance prise entre le mur Sud de la première redoute et le mur Nord de la seconde, est de 238 m. Nous avons déjà dit qu'entre ces deux points se trouvaient de petites plates-formes construites de même façon, mais que nous n'avons pu étudier faute de temps.

Il est à remarquer que des tours en bois, même de faible hauteur, permettaient d'avoir une vue dégagée vers Sirod au Nord et jusqu'au Sud de Crans. C'était une nécessité militaire, car la plate-forme haute du camp Nord a ses vues masquées, au Nord, par la Côte Poire, et à l'Est, par des passes couvrantes.

Annales de l'association A.L.E.S.I.A. - Campagne 1971 (1984)



Coupes E-W des 2 redoutes de la Combe de Crans



TUMULUS

En avant de ces deux ouvrages, le terrain rocheux et partant non cultivé est couvert de bois clairsemés. En examinant la partie située à une centaine de mètres vers l'Est nous avons découvert une série de tumulus, le long d'un vieux chemin qui n'est plus en service, et qui est très ancien puisque des murs de clôture l'ont coupé à certains endroits. Ce chemin s'appelle la «*vie des morts*». Mais il n'a aucune relation avec les tumulus. Nous avons en effet appris après enquête que son nom vient de ce que les habitants de Syam allaient par ce chemin, et jusque vers 1870, enterrer leurs morts dans le cimetière de Sirod, la paroisse de Syam dépendant autrefois de Sirod.

Ces tumulus, les uns en terre apparemment et les autres en pierres sèches, sont au moins au nombre d'une quarantaine. Nous avons fouillé l'un d'entre eux, qui était entièrement recouvert de terre, mais seulement sur un quadrant. Dans son état actuel il avait à sa base une douzaine de mètres dans son plus grand diamètre et une hauteur de 0,90 m. Sa forme apparente était un léger ovale.

Ce tumulus ne devait en principe avoir aucune relation avec nos recherches car les tumulus de cette région sont généralement des tumulus à incinération du bronze final.(1) Par précaution nous avons procédé à une fouille en quadrants et nous avons commencé par le quadrant Sud-Est.

Après décapage de la couche d'humus et de gazon de 0,10 m d'épaisseur, on découvre une couche de cailloutis contenant quelques éléments de calcaire brûlé et des esquilles d'os. Sous ce cailloutis, vers le centre du quadrant, on constate la présence d'une série de blocs calcaires relativement plats formant une couronne. Un blocage en cailloutis s'intercale entre cette couronne et une seconde couronne concentrique formée de blocs calcaires de même aspect. A la périphérie de cette double couronne on ne trouve qu'un cailloutis parsemé de gros blocs calcaires. Nous laissons intacte la structure centrale en double couronne et nous dégagons en stratigraphie tout ce qui est à l'extérieur. Le terrain ne présente plus en ce point aucune structure. En effet, le cailloutis et les blocs proviennent de l'effondrement de matériaux qui se trouvaient sur la partie centrale formant le tumulus proprement dit. C'est d'ailleurs uniquement dans cette zone que nous trouvons le mobilier qui permettra de dater ce tumulus .

Le centre de la couronne présentait une surface sur laquelle on avait fait un feu assez intense. Les blocs de calcaire étaient brûlés et le centre, formé d'un blocage de gros morceaux de calcaire et de terre argileuse, avait subi l'action d'un foyer important. Sous ce blocage, que nous avons dégagé au centre même, il y avait une couche d'argile homogène très cuite, recouverte de grosses blocailles calcaires. Nous n'avons rien découvert dans la couronne centrale, sauf du charbon de bois.

Tout le mobilier, entraîné par l'arasement du tumulus, se trouvait dans le cailloutis extérieur à la double couronne.

Là, nous avons trouvé des restes d'animaux : dents de porcs et de moutons, débris de mâchoires, d'omoplates, d'os longs, petits débris d'os divers, mais aucune trace d'os humains. Il y avait aussi quelques tessons de poterie variée, notamment un bord de col de pot et un fond, appartenant à deux vases différents, dont on pouvait tirer un ordre de grandeur par leurs diamètres extérieurs respectifs : l'un avait un col de 12 cm de diamètre externe et l'autre un fond de 14 cm de diamètre.

C'étaient les seuls tessons de poterie ayant une dimension plus importante que tous les autres débris de poterie récupérés, qui ne dépassaient pas 3 cm x 2 cm.

Ces poteries étaient assez variées : en dehors de deux tessons de poterie sigillée ou d'Arezzo, il y avait de la poterie de couleur blanc-crème, de la gris-bleuté, de la noire, de la rose-orange ... Il y avait aussi quelques débris de fer, des clous en général.

Nous avons enfin trouvé une petite boucle de bronze, sans ardillon et un bijou de bronze décoré à la feuille d'or. Le bijou, qui ressemble à une feuille de lotus stylisée, devait être fixé Sur une étoffe ou mieux un morceau de cuir par un petit clou mobile ayant la tête recouverte d'un émail vert.

Nous avons fait un sondage à 6 m à l'Est du tumulus, sondage de 0,50 m x 0,50 m et sur 0,30 m de profondeur. Il nous a donné aussi quelques petits tessons de poterie de même type que ceux du tumulus.

(1)Note des Annales : Ce tumulus ainsi nommé en 1971, fut interprété dans un premier temps comme un «ustrinum» et s'est révélé par la suite être une base de machine de jet (CF rapport 1981) appartenant au bastion avancé du Camp Nord face à la plaine de Crans.

Pour respecter la parfaite conservation de la structure de ce monument, nous n'avons pas voulu démonter la double Couronne de pierre, nous contentant pour cette année d'avoir recueilli des éléments de mobilier autorisant une datation. Nous avons même recouvert la partie fouillée de feuilles de plastique pour le protéger et nous avons recouvert le tout avec les déblais pour redonner à ce tumulus particulièrement intéressant la forme qu'il avait

avant la fouille.

Nous pensons être en présence d'une sorte d'ustrinum, c'est à dire d'un lieu où l'on brûlait les corps avant d'en mettre les cendres dans une urne. Il est possible qu'une telle urne ait été enfouie dans une partie du tumulus que nous n'avons pas fouillée. Ce que nous avons retrouvé semble correspondre uniquement aux offrandes déposées sur le tumulus après l'incinération, car aucun de ces éléments ne porte des traces de feu.

L'intérêt primordial de cette découverte pour nous, en dehors du fait que ce groupe de tumulus n'avait jamais été signalé, est que la poterie mise au jour est romaine et qu'elle peut être mise en relation avec les constructions militaires découvertes cette année ; elle est de plus absolument identique aux tessons de poterie, trouvés l'année dernière, tant au pied du mur militaire que sur le site même de la Grange d'Auffferin, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée du camp Nord, sur un site très important occupé militairement.

Annales de l'association A.L.E.S.I.A. - Campagne 1971 (1984)



FOYER

Sur un autre point de la tranchée, à 17 m de son point de départ nord, celle-ci avait légèrement entamé une structure qui se présentait sous forme d'un lit de pierres calcaires plates recouvrant une surface d'environ quatre mètres carrés et ayant la forme d'une cuvette construite dans la couche d'argile située sous la couche d'humus, cuvette profonde de 0,15 m en son centre. Les bords de cette cuvette étaient faits de dalles calcaires de 0,20 x 0,30 x 0,10 posées à plat. Cette cuvette était un foyer dont la surface se trouvait à - 0,40 m de la surface du sol actuel.

Nous avons étudié ce foyer en détail, ce qui nous a donné du charbon de bois en petite quantité, des débris d'os, un clou de fer à tête carrée, de petits morceaux de poterie et une petite lame de silex. Malheureusement les tessons de poterie sont très petits et il est impossible de reconstituer la forme des vases auxquels ils appartenaient. Il y a de la poterie rouge, de la blanche, de la noire et un bord de col de pot. Il semble que ces poteries et la position stratigraphique de ce foyer permettent de l'attribuer à l'époque romaine. Il faudrait là encore une analyse des charbons de bois par le C 14. Car si ce foyer est romain sa position stratigraphique par rapport aux poches d'argile pourrait poser un problème pour la datation de celles-ci. La présence de la petite lame de silex néolithique s'explique facilement puisque le foyer a été construit en grande partie dans la couche d'argile qui contient ce mobilier.

Le lecteur voudra bien nous excuser de l'accabler de tous ces détails et de lui faire part de nos scrupules et de nos hésitations. Nous voulons simplement montrer que le problème n'est pas simple et que dans nos pays, dans un terrain de surcroît difficile, la recherche archéologique exige de la minutie, beaucoup de prudence. Et que dans le problème d'intérêt plus que national que nous essayons de résoudre, donc d'autant plus important, il nous faut être d'une exigence scientifique féroce vis-à-vis de nous-mêmes, et surtout se garder de prendre nos désirs pour des réalités. Il nous faut savoir être patients si nous ne pouvons faire faire dans l'immédiat des analyses qui seraient indispensables : C 14, dendrologiques, palynologiques, pédologiques, datation des poteries par thermoluminescence par exemple. Ce qui ne nous empêche pas dans certains cas de tenter de prouver le bien-fondé de nos hypothèses par des recoupements et des comparaisons, c'est-à-dire de ne négliger aucun élément.

TAS DE PIERRES

Nous avons fait aussi cette année des sondages dans plusieurs tas de pierres qui se trouvaient non loin du tumulus que nous avons exploré l'année dernière. L'examen de ces tas de pierres non structurés n'a absolument rien donné, ce ne sont très probablement pas des tumulus.

Au cours de l'examen du contexte large du site un de nos amis nous a signalé dans un bois à l'est et au-dessus du village de Crans environ au milieu d'une droite joignant le point 755,3 au point 780 de la carte d'E. M. un groupe d'une centaine de petits tas de pierres qui pourraient être des tumulus. Nous n'avons pas pu les explorer. Mais il semble que ce genre de tumulus courants dans la région, soient nettement antérieurs (fin du Bronze ou Hallstatt) de plusieurs siècles à la période qui nous occupe.

UN GROS MUR

Ce qui nous a le plus intéressé cette année c'est l'étude que nous avons faite, mètre par mètre, d'un mur que nous avons repéré l'année dernière. Ce mur longe la partie terminale de la combe venant de Sirod et fait face au village de Crans, sur le bord ouest de cette combe. Il a environ 400 m de longueur et présente une série de structures particulièrement remarquables.

Ce mur a en gros une direction nord-sud comme la combe. Il part un peu à l'est du point 707 de la carte au 1/25.000°, pour aboutir vers le point 680,9. Il se prolonge très probablement au-delà de ce point, ou il est beaucoup moins net.

La façon dont il a été construit est absolument identique à celle du mur militaire avec parapet de la *Grange d'Aufferin*. Il est formé de parements faits de blocs calcaires en général plats, plus gros à sa base, soigneusement appareillé mais sans liaison apparente d'argile entre eux ce qui en fait un mur en pierre sèche rapidement construit. Il repose directement sur le sous-sol calcaire, sans fondations comme l'ont prouvé plusieurs sondages faits au pied. L'espace entre les deux parements externe et interne a été comblé par bourrage de pierres. La partie supérieure de ce mur est éboulée, mais sa hauteur actuelle à partir de la base de la couche d'humus est en moyenne encore de 1,2 m à 1,50 m. Sa hauteur primitive compte tenu du volume moyen des éboulis ne devait guère être inférieure à 2,50 m. Sa largeur est inégale. Elle varie entre un minimum de 3 m et un maximum de 5 m. De plus il semble avoir été coupé en son milieu et les pierres réutilisées en partie pour faire un simple mur de clôture, à une époque qu'il est impossible de déterminer.

C'est donc un ouvrage très important par sa masse, qui ne peut être d'origine paysanne. Il présente un autre intérêt. C'est qu'aux extrémités de la partie la mieux conservée, il existe encore des restes vraisemblablement de deux portes qui ne sont pas à clavicula, c'est-à-dire que la défense de cette porte ne comporte pas un mur extérieur en forme de demi-lune s'accrochant par une de ses extrémités au rempart proprement dit. Ces portes étaient défendues par une tour dont on retrouve les bases, faisant poste de garde et dont la partie externe fait corps avec l'épaisseur du mur même, tandis que la partie située vers l'intérieur forme un renflement par rapport au parement interne du mur.

Bien que nous n'ayons pu retrouver trace d'un parapet, notre mur pouvait être surmonté par une palissade de bois. Ses structures, son mode de construction, son importance, sa position font que sans aucun doute possible nous avons affaire à un mur militaire, première ligne de défense du camp nord dans notre hypothèse, mais surtout agger en dur commandant la combe de Sirod, seul cheminement par lequel on pouvait opérer une éventuelle descente sur Syam et donnant la possibilité d'attaquer des troupes ennemies sur leur flanc droit ou de leur proposer un combat en ordre de bataille en barrant

l'extrémité de la combe par un corps de troupe qui par suite de la conformation du terrain, en plus dominant l'adversaire. Mais laissons là ces considérations de tactique qui ne sont pas des arguments majeurs. Le problème qui se pose à nous est délicat et double : prouver certes que nous sommes bien en présence d'un ouvrage militaire mais surtout le dater.

Pour cette fois il n'est pas question d'analyses mais de comparaisons. Or malheureusement on ne connaît pas en France d'ouvrages de ce type. Cependant nos recherches nous ont conduit en Espagne où des camps romains datant du 1^{er} siècle avant notre ère montrent encore des ouvrages d'une analogie étonnante tant dans le mode de construction des murs - nous sommes comme dans le Jura en pays de montagnes - que dans leurs dimensions et surtout dans leur configuration, avec notre mur. Nous voulons parler des camps étudiés par un archéologue allemand au début du XX^{ème} siècle, A. Schulten. Ces camps situés près de Renieblas (Aragon) et à Caceres (Estramadure) ayant été construits entre 79 et 72 avant J.C. sont donc sensiblement contemporains de l'Alésia de César. Les techniques militaires, tout au moins celles de la construction d'ouvrages en dur ayant peu évolué en vingt-cinq ans.

C'est ainsi qu'à Caceres, après un fossé, s'élevait l'agger formant le corps du retranchement. Cet agger qui a 4 m d'épaisseur est constitué par un blocage de pierres, ici de l'ardoise locale, entre un parement externe et un parement interne, A Renieblas, toujours même technique de construction, bourrage de pierres entre deux parements, mais l'épaisseur du mur atteint 4 m et même 4,40 mètres, tandis que sa hauteur pouvait atteindre 3 m.

Nous avons donc comparativement à notre mur, un même mode de construction et aussi des dimensions analogues. En outre, pas plus à Renieblas qu'à Caceres, comme nous à Crans, il n'a été trouvé traces d'un parapet en pierres. Il se pourrait que la plate-forme de ces aggers, comme le pense Schulten, ait été protégée par une palissade de bois.

Autre point intéressant de comparaison : les *portae*. Notre mur, nous l'avons vu, ne formait pas une simple ligne défensive ; il fallait pouvoir sortir de sa protection pour s'opposer au passage possible de troupes ennemies dans la combe. Il y avait donc des ouvertures que nous avons retrouvées. La mieux conservée est la porte nord. Nous avons dit aussi que le système de porte n'est pas à *clavicula*, ce qui apporte un argument en faveur d'une construction militaire antérieure au 1^{er} siècle de notre ère, mais aussi que notre porte est flanquée d'une sorte d'aile servant d'appui à une tour ayant fonction de poste de garde, ce que nous avons déjà constaté dans un ouvrage de la *Grange d'Aufferin*. Or ici, comme à la porte prétorienne et à la porte 6 de Renieblas IV (Schulten, Numantia IV p : 142-143 et pl. 14), si la partie antérieure de la tour fait corps, est prise dans l'épaisseur du mur formant agger, la partie postérieure fait saillie à l'intérieur.

[...]

Cette découverte elle aussi très importante exige que l'on établisse la liaison archéologique entre ces fossés, la Roche des Sarrazins d'une part avec le camp nord et notre mur de 400 mètres, d'autre part avec la circonvallation Est, c'est-à-dire la ligne extérieure des défenses romaines entre Syam et les Planches-en-Montagne. Ce devrait être le but essentiel des recherches de la campagne 1973 avec une étude des coupes de ces fossés pour essayer d'en connaître la forme et voir si au fond nous ne pouvons pas trouver des preuves du combat qui a dû se livrer sur toute cette ligne de défense.

Ainsi peu à peu chaque année surgissent du sol des témoins archéologiques qui renforcent notre conviction que nous sommes sur un site militairement exceptionnel, site dont la datation se précise petit à petit, tous éléments qui se complètent et qui font que l'hypothèse de M. André Berthier se transforme un peu plus en certitude. Bien du travail reste à faire, mais nous sommes persuadés que si on voulait nous accorder quelques

crédits, nous arriverions beaucoup plus rapidement à faire sortir la vérité de ce charmant coin du Jura qui a vu une gigantesque bataille qui a décidé il y a un peu plus de 2.000 ans de notre destin national.

Bernard EDEINE - Revue "Le Gaulois" (1973)



LA COMBE DE CRANS

La parcelle de terrain cadastrée N°174 B lieu-dit *Les Etangs* comprend une partie rocheuse et une partie en prairie, ces deux parties étant séparées par le long mur militaire étudié en 1972.

La partie prairie est régulièrement labourée ; elle est bornée au nord par une mare et un petit marais.

La partie rocheuse, qui n'a pas permis à la charrue de passer, est restée sauvage. Elle est couverte d'un maigre pâturage et surtout de taillis. L'épaisseur l'humus varie de 3 à 15 cm et le roc affleure en de nombreux endroits.

Au début de l'été 1980, la coupe du taillis sur une centaine de mètres de longueur et le nettoyage des épineux, avaient fait apparaître quelques tessons. Les propriétaires du terrain avaient bien voulu nous alerter et nous avons récolté, sur le roc nu ou à la racine des herbes, de nombreux tessons et une clé antique, ultérieurement datée de l'époque républicaine romaine.

Sur la base de ces découvertes fortuites et afin de déterminer la nature des vestiges archéologiques présents dans ce secteur, une autorisation de sondage est accordée.

Nous connaissions les lieux à la suite de travaux exécutés antérieurement (autorisations de fouilles de 1971 et 1972, de sondages en 1974, 1976 et 1977), et des reconnaissances en surface effectuées chaque année.

Sur ce terrain proche de la boucle du chemin qui va de Crans à la Grange d'Aufferin, nous avons reconnu des murs s'articulant sur des buttes, sans qu'on puisse y reconnaître les vestiges d'une villa ou d'un établissement agricole. Des tessons antiques avaient été recueillis.

Nous étions cette fois reportés à 200 m au Sud de la boucle du chemin, dans un secteur inaccessible avant la coupe du taillis. Cette coupe avait créé une clairière d'environ 30 m de longueur et de 20 m de largeur. La clairière formait une aire horizontale, entre un gros bourrelet dominant une petite cuvette au Nord, et une plate-forme pierreuse au Sud; elle était fermée à l'Ouest par le mur bordant la prairie et se trouvait à l'Est, en lisière du taillis en place, lequel surplombait un abrupt d'une quinzaine de mètres de hauteur. Dans cette clairière le choix d'un emplacement pour le sondage ne se recommandait par rien de visible sur le sol qui était partout aplani. Nous avons donc été amenés à ouvrir successivement du Sud au Nord, vers le centre de la clairière quatre fenêtres d'exploration à 1 m d'intervalle. La quatrième fenêtre ayant fait apparaître un dépôt cendreuse, nous avons retenu ce point pour le placer au centre du carré du sondage.

Les côtés du carré du sondage ont été orientés suivant les points cardinaux.

Ce que nous avons pris pour un foyer se présentait sous la forme d'un cône constitué par de petites pierres plates et mesurant 0,35 m de diamètre à la base. L'épaisseur de l'humus qui le recouvrait ne dépassait pas sept centimètres. Le cône avait subi au Sud un affaissement provoqué sans doute par le passage des bovins. Il était encadré: à l'Est par des pierres plates posées en bordure, au Sud par d'autres pierres plates trouvées dans une disposition moins nette, au Nord et à l'Ouest par le rocher. Un grand nombre de

teussions étaient répartis en couronne autour du cône, avec une concentration à l'Ouest. On n'a retrouvé dans l'entourage du «foyer» ni débris de cuisine, ni charbon. D'où l'hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un système de chauffage suivant ce procédé : on fait un feu pour obtenir de la braise ; en recouvrant cette braise de pierres plates, celles-ci chauffent et conservent la chaleur, tout ce qui est à l'intérieur se consume lentement et la braise elle-même tombe en cendres.

Ce dispositif de chauffage rustique pouvait laisser croire qu'il se trouvait au centre d'une quelconque maison. Aucune trace de mur n'a été rencontrée dans les limites du sondage. En revanche dans l'angle Sud-ouest du carré exploré, une cavité creusée dans le rocher a fait son apparition. De forme ovale cette cavité mesurait 0.60 m de grand axe et était profonde de 0,55 m. Elle se prolongeait au Nord par une rainure. Des clous forgés à section carrée ont été recueillis.

On pouvait donc se demander si la cavité n'avait pas été creusée pour recevoir le pied d'un poteau. La rainure qui la prolongeait au Nord pouvait avoir servi à l'encastrement de planches. C'est un baraquement en bois qui se laissait imaginer, à l'exclusion de toute construction en dur.

Des murs existaient bien dans les environs, mais ils étaient fort éloignés du sondage et avaient un développement sans rapport avec un habitat. Ces murs étaient, les uns visibles, les autres recouverts de végétation. Il suffisait pour les identifier d'enlever le tapis végétal qui les recouvrait et de vérifier leur lit de pose. Ces murs avaient fait l'objet d'une première étude lors des campagnes précédentes ;

En y ajoutant les observations faites sur le terrain en août 1981, nous pouvons en donner la description suivante (1) :

(1) *C.F. Relevé topographique du Camp Nord en fin d'ouvrage.*

Le grand bourrelet qui, à 20 m du sondage, fermait la clairière au Nord est un mur M 1, dont les pierres des assises supérieures se sont écroulées. Il mesure 20 m de longueur, 1,80 m de largeur et est conservé sur 0.80 m de hauteur. Il est constitué d'un blocage entre deux parements. Il est posé sur le roc, un cailloutis comblant à la base le creux des poches. Orienté Est/Ouest, il vient s'accrocher à l'Ouest au grand mur bordant la prairie. Ce dernier mur M 2, orienté Nord/Sud, est lui-même construit sur un cailloutis posé sur le sol naturel.

En examinant tous les bourrelets des environs nous avons vérifié qu'ils étaient tous des vestiges de murs éboulés.

Le mur M 3, situé à 35 m au Nord/Est du sondage, a 1,80 m de largeur et est constitué d'un blocage entre deux parements. Le cailloutis de fondation sur lequel il repose a fait l'objet d'un soin particulier, car il fallait racheter la pente du terrain. Une cavité pour enfoncement d'un pieu a été retrouvée sur le flanc Ouest, le mur ayant une orientation, Nord/Sud, donc perpendiculaire au mur M 1.

Le plan que nous avons dressé des murs qui ont été reconnus montre une organisation intentionnelle. Les murs eux-mêmes relèvent d'un même mode de construction. Après piquetage du tracé, on nettoyait le sol et on posait les éléments lourds du parement en remplissant l'entre-deux d'un blocage.

L'articulation des murs a été relevée sur 500 m de longueur comptés à partir de la boucle du chemin de Crans en se dirigeant vers le Sud. Cette articulation concerne toute la partie rocheuse du champ Tissot et lui confère une unité archéologique.

C'est une «bande fortifiée» de 40 m de largeur moyenne et de 500 m de longueur qui s'offre à l'observation. Cette bande est de niveau avec la prairie qui la borde à l'Ouest et elle est bornée par un abrupt sur son flanc oriental.

Il faut également prendre en compte le mur édifié le long de la prairie, puisqu'il est posé sur un ballast et qu'il présente lui aussi la caractéristique d'un blocage entre deux parements.

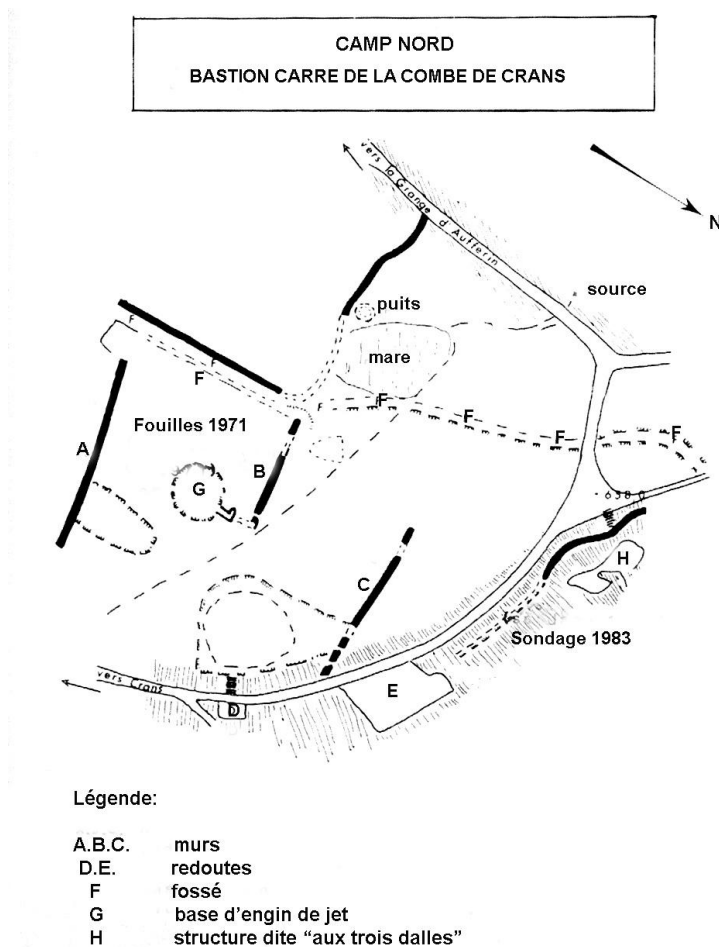
Du côté de l'abrupt, des murs ont été construits. Entre les deux «défenses» orientale et occidentale, le sol rocheux a été nivelé, ce qui permit d'obtenir des matériaux de construction, et le nivellement a été conduit de manière à présenter des surfaces horizontales ou en légère pente : on remarque en effet que l'eau de pluie ne stagne jamais sur toute la surface organisée.

La «bande fortifiée» est traversée d'un bout à l'autre par une voie de 5 m de largeur engagée entre deux murs. Véritable épine dorsale de tout le système, ce «chemin de ronde» est établi en crête ; il est long de 400 m et les murs qui le bordent sont faits d'un blocage entre deux parements.

C'est l'aspect d'un petit camp carré défendu sur tout son périmètre qu'offrent donc ces murs articulés sur des buttes.

Le côté oriental de ce «camp» était naturellement défendu par un haut talus ; la crête de ce talus n'en a pas moins été armée d'un mur. Deux murs transversaux ont été édifiés, l'un au Nord et l'autre au Sud, soit aux deux extrémités. Vers l'Ouest s'étend la prairie ; de ce côté un fossé a été creusé pour achever la ceinture de protection. A l'intérieur de l'enceinte trois plates-formes ont été aménagées. La plate-forme septentrionale a fait l'objet d'un double travail, avec renforcement d'un talus et pose d'un muret de soutènement. La plate-forme méridionale s'appuie sur le mur transversal Sud et son talus a été consolidé. La troisième plate-forme qui fait face au fossé est artificielle. Le roc fut nivelé.

Sur cette base horizontale on dressa verticalement des blocs de pierre serrés et bien calés. On entassa par-dessus de la pierraille que l'on recouvrit au sommet d'une couche de sable de fondation. Sur ce lit on disposa des dalles dont l'assemblage constitua la plate-forme. Ce solide soubassement de 1,10 m de hauteur fut non moins solidement ceinturé. Il fut entouré d'un double parement circulaire avec blocage dans l'entre-deux. Un talus en terre rapportée consolida l'ensemble.



Quand au fossé, que l'on suit sur 30 m de longueur, il a été moitié creusé et moitié construit. On a entaillé le rocher pour obtenir un fond trapézoïdal. Avec les matériaux récupérés par ce travail, on a élevé un mur épais pour la contrescarpe et, pour l'escarpe, un bourrelet derrière lequel des alvéoles furent forés à la distance régulière de 2,30 m.

MOBILIER RECUEILLI DANS LE CARRE DE SONDAGE

1) Canton NORD

Céramique à couverte noirâtre :

15 fragments sans décor

15 fragments ornés de guillochis

2 pieds de vase

4 bords de col

18 fragments de vases à paroi fine, à vernis noir très altéré.

Céramique ocre : 11 fragments

Céramique grise : 15 fragments dont un rebord de col

Nombreux micro tessons de toutes catégories

2) Canton SUD

Céramique à couverte noirâtre :

17 fragments vases à paroi fine, à vernis noir très altéré

1 fond de vase pâte chamois couverte marron
2 fragments pâte rose couverte noire
1 fragment fond de vase et de paroi, pâte chamois, couverte: verdâtre au pied, marron partie supérieure
Céramique ocre : 2 fragments
Céramique grise : 6 fragments
Céramique rougeâtre : 6 fragments
Céramique très grossière modelée : 4 fragments
Nombreux micro tessons
Clous en fer, forgés, à section carrée.

3) Canton EST

Céramique à couverte noirâtre : 15 fragments dont un rebord de col noirâtre
Céramique grise : 3 fragments
Nombreux micro tessons

4) Canton OUEST

Céramique à couverte noirâtre :
35 fragments dont 9 à pâte chamois
2 rebords col de vase à paroi fine
4 fragments ornés de guillochis
Céramique ocre : 35 fragments dont 3 rebords de col
Céramique grise : 24 fragments dont 2 rebords de col
Céramique rougeâtre : 17 fragments
Sigillée à décor : 4 fragments
Céramique commune à paroi épaisse : 4 fragments
Nombreux micro tessons de toutes catégories
Clous en fer

5) Sur le rebord de la cavité à l'angle Sud/Ouest

Groupement de pièces métalliques trouvées ensemble :

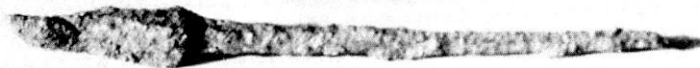
Calot de fer surmonté d'une tige avec anneau auquel est accroché le maillon d'une chaînette. A rapprocher des battants de clarines antiques (R.A.E.,t. XXVIII, 1977, p. 108, fig. 6).

Petit élément en fer : lame plate prolongée par deux branches formant un décor enroulé.

Tige conique dont la pointe manque et dont l'extrémité évidée est brisée en plusieurs morceaux. Longueur actuelle: 13 cm (en trois fragments). Diamètre de l'ouverture de la douille: environ 3 cm. Talon de lance ou fer d'épieu ?

6) 1° fenêtre d'exploration:

Pointe de fer pyramidale à 4 arêtes et pédoncule développé. Longueur totale: 16 cm. Longueur de la pointe pyramidale : 5 cm. Probable flèche de type carreau.



7) 2° fenêtre d'exploration:

Tige conique terminée en pointe à une extrémité et évidée à l'autre pour recevoir une hampe. Longueur 10 cm. Diamètre de l'ouverture de la douille (brisée) : 2 cm. Probable talon de lance.



8) 3° fenêtre d'exploration:

Cheville en fer, pointe cassée, long. 0,36 m, tête plate de 2 cm de diamètre, le fer est assez corrodé, possible grand clou de charpente.

Dans le mobilier trouvé, la céramique prend la place la plus importante. Elle est représentée dans sa grande majorité par des micro tessons dont on ne peut à peu près rien tirer. Ils proviennent de l'écrasement provoqué par le passage des bovins et des tracteurs.

Le nombre des tessons ayant une certaine importance est beaucoup plus restreint. Les rebords et les fonds ne manquent pas mais on ne peut généralement pas reconstituer la forme des vases auxquels ils appartenaient. Les exceptions sont rares et concernent plus particulièrement des gobelets à paroi fine.

Le classement est donc rendu difficile car on n'a affaire qu'à des débris. Une autre complication vient de ce que le terrain, qui est favorable à la conservation des métaux, est au contraire nuisible aux vernis qui sont le plus souvent très altérés, au point d'avoir presque complètement disparu.

Dans l'état actuel des examens, il semble qu'on puisse distinguer deux panoramas : un panorama Tène III avec les contrefaçons de «Campanienne» et un panorama fin premier et deuxième siècles après Jésus-Christ, avec la sigillée à décor moulé. Les tessons à décor guilloché n'ont pas encore pu être exactement situés dans la chronologie.

Bernard EDEINE - Revue "Le Gaulois" (1973)



COMBE DE CRANS : STRUCTURE "AUX TROIS DALLES"

Une plate-forme constituée en partie par trois grandes dalles grossières se trouve à l'intérieur d'une curieuse structure en forme de fer à cheval, de 13,5 m de longueur dans son axe Nord-Sud ; de 10 m de largeur dans sa partie Nord et de 7 m de largeur dans sa partie Sud. Les deux parties extrêmes sont des entassements de pierres de type cairn, entre lesquels s'étend une aire à peu près carrée de 5 m de côté. Le dallage occupe moins de la moitié Nord de cette aire.

La structure au milieu de laquelle le dallage s'insère est établie sur une pente herbeuse, formant glacis devant le haut talus qui borde le chemin allant de Crans à la *Grange d'Aufferin* (1).

(1) C.F. - *Plan de situation page 127 (Rapport 1981)*.

Ce talus a fait l'objet d'un aménagement sans rapport avec la vie agricole. Une terrasse a été construite à mi-pente, reliée par deux escaliers au bord supérieur et mise en

communication directe avec des plates-formes situées en contrebas. Au contraire, la structure «aux trois dalles» n'a aucune liaison avec la terrasse du talus, dont elle est nettement séparée. Son individualité ressort à la fois de son isolement et de son bornage par de grosses pierres.

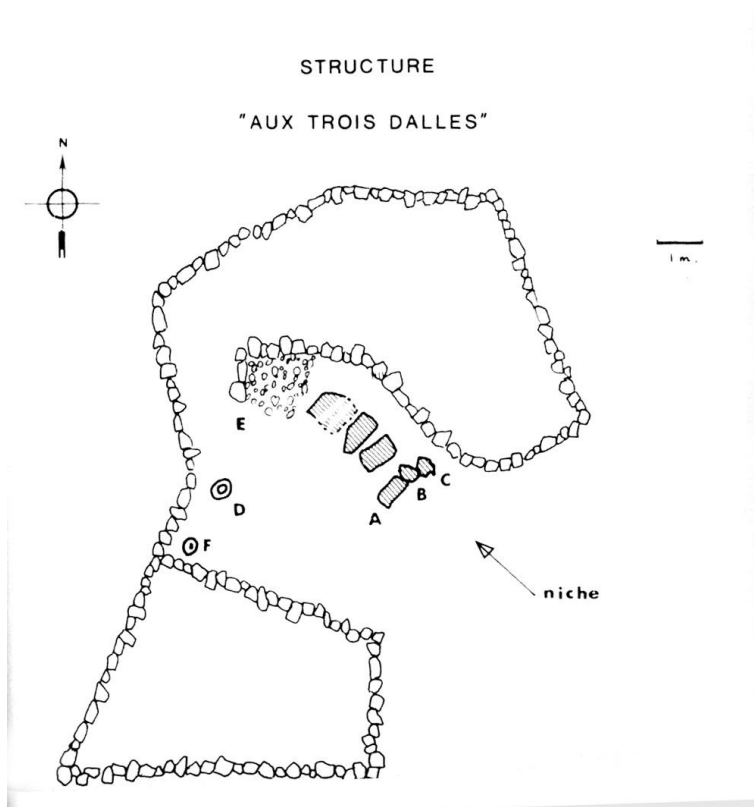
Les trois grandes dalles sont alignées suivant un axe NW-SE. Le dallage est à peu près horizontal, alors que le terrain est en pente. Il est prolongé à l'Ouest par une petite aire pavée de cailloux, surélevée d'une marche formée par une rangée de pierres. Cette petite aire (E) de plan trapézoïdal mesure 1,50 m de grande base, 1 m de petite base et 1,10 m de longueur; elle est protégée à l'arrière par un muret semi-circulaire.

Ces trois dalles ont des formes irrégulières ; elles ont aussi des épaisseurs différentes : 0,25 m ; 0,40 m ; 0,60 m. Elles ont été placées en fonction de la pente, la plus épaisse située au niveau le plus bas. Disposées transversalement et non jointives, elles couvraient une surface d'environ 1 m de largeur sur 2,20 m de longueur.

Le soulèvement de ces dalles permet de constater qu'elles reposaient à leurs extrémités sur des grosses pierres formant une bordure, mais il n'y avait pas de caveau. Nous avons creusé jusqu'au sol naturel. Il n'y avait qu'un remplissage de pierraille dans lequel une vingtaine de pierres siliceuses (qu'il avait fallu aller chercher au loin) avaient été mêlées à des cailloux ordinaires. La partie supérieure du remplissage était faite de plus grosses pierres formant lit sous la dalle. Sous ce lit, a été recueilli un fragment d'os ; celui-ci a été examiné par le Dr. Billot de Champagnole qui a estimé qu'il pouvait être humain.

C'est à la pointe du dispositif que s'est produite une intéressante découverte. Un appareil de trois grosses pierres (A, B, C) composait comme une proue en avant du dallage. La pierre B grossièrement cubique était posée, un angle en bas, au-dessus de l'intervalle existant entre les deux pierres A et C. Ces deux dernières, en effet, étant de plan trapézoïdal ; leur opposition par leurs côtés non parallèles déterminait un écartement constituant les parois d'une cavité triangulaire bornée à l'Ouest par la dalle voisine qui présentait l'épaisseur de sa tranche. Il y avait donc là une niche fermée, dont la pierre cubique était le couvercle. Cette niche n'était pas cependant complètement close, car des interstices permettaient des infiltrations.

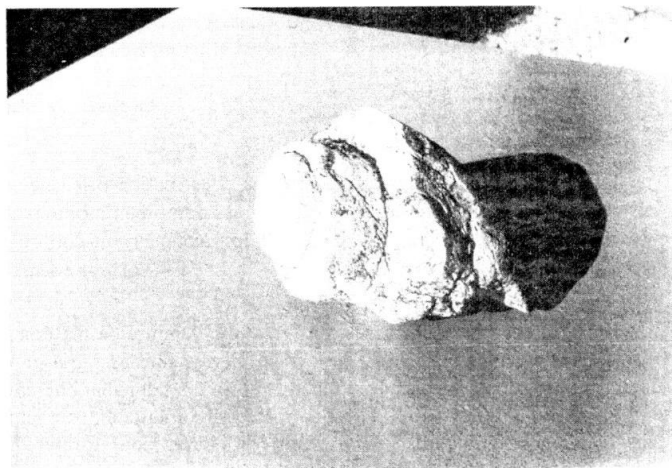
Cette niche offrait une surface de 0,35 m de largeur maximale, de 0,40 m de longueur, avec une hauteur de 0,40 m. On avait posé au fond bien horizontalement, une pierre plate plus ou moins carrée de 0,25 m de côté. Sur cette tablette reposait un os, mis à plat. Nous avons soumis cet os à l'expertise du Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris qui a conclu à une omoplate droite de suidé, cochon ou sanglier.



L'alvéole D mesure 0,50 m de diamètre avec une profondeur de 0,50 m. Son contenu avait été remué, mais les pierres qui s'y trouvaient et qui sont d'une roche différente des pierres des cairns pourraient avoir un intérêt.

L'alvéole F semble n'avoir jamais été touché. Il renfermait une pierre ressemblant vaguement à une carapace de tortue, entourée d'un collier de pierres avec au-dessous d'elles une dépression en forme d'entonnoir.

Le terrain en pente devant ces deux alvéoles paraît avoir été arrangé en paliers.



Le fossile d'escargot géant (*Leviathania Santieri*).



Le fossile en place.

La pierre C bordant au Nord la niche est très endommagée, soit par suite de chocs, soit fissurée par l'action du gel. Entre elle et une autre pierre qui la jouxtait, on a recueilli, dans l'interstice, un objet en bronze, recouvert d'une belle patine, qui, tel qu'il se présente est en forme d'équerre. Au centre de la branche principale, légèrement courbée, il y a une perforation pour le passage d'une tige. On peut présumer qu'il s'agit de la moitié d'une boucle mesurant 6,5 cm de longueur et 3,5 cm de largeur. Les cassures que l'on remarque à l'extrémité de chacune des tranches sont toutes deux de même nature ; elles laissent subsister l'amorce du prolongement des branches ; elles font penser à un bris rituel.

Malgré le mauvais état de cette partie de la construction, la présence d'un fossile d'escargot géant (hauteur: 0,20 m ; largeur: 0,17 m) près de l'interstice, laisse imaginer que ce fossile la recouvrait : sa base, en effet terminée en pointe permettait son enfoncement dans une fente étroite.

L'ensemble, petite aire pavée de cailloux, dallage grossier formé de trois éléments et niche à l'extrémité du dispositif n'occupait que la moitié à peine de l'aire carrée située entre les deux cairns et ouverte vers l'Est. La partie Sud de cet espace avait, elle aussi, été aménagée. Deux alvéoles, D et F, se voient en haut et par conséquent à l'Ouest.

La structure «aux trois dalles» est une construction originale. Si l'on peut faire certains rapprochements avec les nombreux monuments culturels existants sur le plateau de Chaux-des-Crotenay, on doit aussi reconnaître des différences notables.

Du côté des rapprochements, on remarque l'emploi de matériaux frustes grossièrement épannelés, l'apport de pierres siliceuses qui ne se rencontrent pas dans le voisinage immédiat et qu'il a fallu aller chercher plus ou moins loin, le choix d'un énorme fossile unique en son genre dans la région, semble-t-il, l'entassement de pierres pour former des cairns, la pose de pierres sacrées, dans ces alvéoles.

C'étaient toujours des pierres choisies pour leur forme particulière qui étaient placées dans les alvéoles et les niches de monuments culturels du secteur de Chaux-des-Crotenay. Dans la structure «aux trois dalles» la principale nouveauté est la mise en place d'un os de suidé, objet du dépôt dans la niche spécialement aménagée pour le recevoir. La seconde nouveauté est la présence d'un fragment d'une boucle de bronze, qui renvoie à un horizon historique.

Les monuments culturels de Chaux-des-Crotenay sont toujours répartis par groupes. La structure «aux trois dalles» est unique dans le secteur de Crans. On est frappé à la fois par son isolement, en tant que monument culturel et par sa proximité immédiate de l'ensemble de vestiges de nature tout à fait différente étudié les années précédentes.

Ainsi, la structure «aux trois dalles» est juste devant la pointe septentrionale du système fortifié, sans avoir aucune fonction militaire. En revanche, elle témoigne d'une intention culturelle, qui, par le truchement de l'omoplate d'un sanglier (emblème des tribus gauloises et enseigne militaire par excellence) et par le grand fossile (une origine mystérieuse et un caractère sacré étaient attribués aux fossiles) reporte l'esprit vers la religion gauloise. On pourrait même penser à une sorte de cénotaphe, en référence à cette remarque d'Albert Grenier : *L'union du culte divin et d'un culte héroïque n'a rien de surprenant*" (1).

(1) A.GRENIER, *Sanctuaires celtiques et tombe du héros*, dans C.R.A.I. 1943 B 364

Annales de l'association A.L.E.S.I.A. - Campagne 1983 (1984)



Sous le titre de Sirod (val de) nous consacrerons un article spécial à l'origine et à l'histoire des villages répandus dans cette contrée....

ÉGLISE

L'église dédiée à saint Antoine de Padoue, dont on célèbre la fête le 13 juin, est orientée; elle se compose d'un porche, d'un clocher avec tribune, de deux cabinets joignant le clocher, d'une nef et d'une sacristie. La nef et le chœur, divisés en trois travées, ont été construits en 1717; le clocher date de 1839. Cet édifice renferme un tableau de prix, exécuté par un grand maître de l'école flamande. Il représente la sainte famille. Aux angles de ce tableau sont le passereau, le hibou et le pélican. Avant réfection de l'église, les habitants étaient paroissiens de Sirod.

Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1854)



178 - Crans (alt. ± 650-880 m ; 9,03 km²)

Commune située sur le plateau de Levier, dans le val de Sirod à l'est de Syam. Elle présente un *"sol revêtu d'une couche végétale sans profondeur et peu fertile"* : A. Rousset, 1853-1858, 2 [1854], p. 326.

1. Une "voie naturelle", dite *la Vie des Morts*, reliant Syam à Sirod en passant au pied de la "Côte Poire", traverse la commune ; elle fit l'objet d'une étude étayée par des sondages sous la direction de Chr. Meloche. Cette voie, depuis la plaine de Syam, progresse le long du flanc sud de la "Côte Poire" pour atteindre, au lieu-dit le "Champ Courbé" (commune de Crans), la bordure sud-ouest du plateau de Levier. Elle permettait ensuite de relier Sirod directement, sans remonter au village de Crans, en longeant les deux tiers de la longueur nord-sud de la "Côte Poire", puis s'en détachait pour emprunter la grande combe Crans-Sirod. La route départementale a repris cet axe de circulation reliant Syam à Sirod. L'utilisation de cette voie à partir du XI^{ème} siècle est attestée par la découverte de clous de ferrage caractéristiques. Quant aux périodes protohistorique et antique, elles ne sont pas représentées par le mobilier recueilli.

- Chr. Meloche (dir.), Bilan 1994 des prospections-sondages au Sud-Est de Champagnole : *voies de communication et habitats intercalaires antique-médiéval-moderne*, Besançon, S.R.A. de Franche-Comte, 1994, p. I-II, VII ; - Chr. Meloche, 1994, p. 10 : Syam

- les Petlts Lades, dans Bilan Scientifique 1994, p. 88.

2. A la limite des parcelles "Champ de Lent" et "Pré de Baumenois" (alt. ± 680 m), dans le talus ouest entaillé lors des travaux de la D.D.A. en 1990, Chr. Meloche a repéré des tessons gallo-romains des I^{er} – II^{ème} siècles qui proviennent de la parcelle des "Champs de Lent" dominant la voie : Chr. Meloche (dir.), Bilan 1994 des prospections-sondages au Sud-Est de Champagnole : *voies de communication et habitats intercalaires antique-médiéval-moderne*, Besançon, S.R.A. de Franche-Comte, 1994, p. II.

3. Sur le flanc oriental de la "Côte Poire", en bordure de la combe de Crans, aux lieux-dits cadastraux "*Les Etangs*" et "*Sur la Grande Fontaine*" (alt. ± 650 m), à l'emplacement d'une grange médiévale comprise dans une enceinte rectangulaire du XIV^{ème} siècle, des vestiges protohistoriques et romains (Haut et Bas-Empire) ont été identifiés près de la Vie des Morts. Le site a été fouillé par A. Berthier (1971, 1982, 1986 et 1988-1989), qui voulut y placer un camp de l'époque de César (cf. commune de Chaux-des-Crotenay, n° 129), puis par Chr. Meloche (1990, 1992) dont les travaux permirent de restituer un cadre logique aux occupations de ce secteur : Gallia 1982, p. 376 : - Gallia Informations, 1987-1988, p. 96

- A. Berthier A. Wartelle, 1990, p. 184-195 : - Chr. Meloche, 1994, p. 9-14, pi. III, p. 52-64, fig. 1-3, fig. 9

- Le long de la "*Vie des Morts*", une occupation laténienne a été mise en évidence. Les sondages effectués par Chr. Meloche sur la parcelle des Etangs ont livré des tessons de La Tène III (écuelles non tournées, tessons de campanienne A, céramiques à pied en couronne possédant une pâte lissée) retrouvés essentiellement dans la partie sud du site bâti. A 85 m au sud de l'enceinte médiévale, à la limite entre les parcelles "*Sur la Grande Fontaine*" et "*Les Etangs*", des sondages réalisés en 1981 par A. Berthier, puis en 1992 par Chr. Meloche, livrèrent également du mobilier datable de La Tène III : de la céramique dont un fond de patère campanienne A tardive, un pied d'une amphore à fond plat, des céramiques avec pied en couronne, un pied de vase balustre, des objets métalliques : deux talons de lances proches des types Gournay 4336 et 2571-2523, un objet métallique conique, un élément d'ornementation torsadé en fer et un clou d'une longueur de 32 cm qui évoquerait la technique du murus gallicus : Chr. Meloche 1994, p. 9-10, fig. 1 n° 1, 2, 12, 13.

- Sur toute la surface de l'enceinte médiévale, des sondages ont révélé une occupation romaine attestée par la découverte de nombreux tessons et fragments de verre romains (9 tessons d'un flacon et 3 fragments de vases de forme indéterminée au musée de Lons-le-Saunier) : A. Comte, 1997, I, p. 45), par une sépulture du I^{er} siècle et par un four (probablement à chaux) daté du Bas Empire. Les tessons romains, recueillis sur toute la surface de l'enceinte médiévale, se répartissent du I^{er} siècle au IV^{ème} siècle : Chr. Meloche, Rapport sur les sondages exécutés en août 1992, Arch. S.R.A. Besançon.

- En bordure de la Combe de Crans, A. Berthier pensait avoir retrouvé, lors de sondages effectués en 1988-1989 un fanum commémoratif de la bataille d'Alésia (cf. Chaux-des-Crotenay, n° 129) : A. Berthier, A. Wartelle, 1990, p. 309-311 ; néanmoins Chr. Meloche a démontré qu'il s'agissait d'une construction médiévale (Chr. Meloche, 1994, p. 7 : bâtiment 4).

- A 85 m au sud de l'enceinte quadrangulaire, la limite entre les parcelles "*Sur la Grande Fontaine*" et "*Les Etangs*" est matérialisée sur le terrain par un mur grossier qui a été recouvert par une zone de "rejet-dépotoir" du Haut-Empire mise en évidence en 1980, 1983 et 1986 par A. Berthier. Ce dépotoir est daté du II^{ème} siècle d'après la céramique métallescente et la céramique commune lisse noire confondue avec de la campanienne : A. Berthier, A. Wartelle, 1990, p. 189-192 : - Chr. Meloche, 1994, p. 9.

- Les découvertes réalisées en 1986, de quelques ossements calcinés et, en 1991, d'une sépulture à incinération (retrouvée dans le lapiaz) ayant livré une fibule en bronze (type

Feugère 23 Cl) datée de la fin du I^{er} siècle, un flacon de verre fondu et des ossements humains calcinés (crâne et os long) suggèrent l'existence d'une petite nécropole à incinération de la fin du I^{er} siècle.

Mobilier conservé au S.R.A. de Franche-Comté : Chr. Meloche, 1994, p. 10-12, fig.

L.Joan. 1997a, I, p. 78-79, fig. 36

- Une occupation du Bas Empire a été mise en évidence par la découverte, au nord-est du bâtiment 4, de tessons de céramique métallescente et de céramique luisante dont certaines présentaient un décor à l'éponge, mais aussi par un four probablement à chaux, dont la fonction est mal définie, et qui fonctionna aux III^{ème} et IV^{ème} siècles (structure 7) : Chr. Meloche, 1994, p. 12-14, 1 photo, fig.

- A proximité du chemin appelé "Vie des Morts", A. Berthier a recueilli 11 monnaies romaines (1 d'Antonin, 1 de Marc Aurèle, 1 de Commode, 2 de Gallien, 1 de Salonine, 1 de Carin, 1 de Maxence) : Gallia, 1986, p. 249-250.

Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)



Sur la route entre SYAM et CRANS, à gauche dans le virage au sommet, juste avant une bordure en pierres plates levées, monter dans la trouée, contre le bois à gauche.

En face, mur un peu trop important pour une simple séparation de parcelles (orienté Est – Ouest). A l'extrémité Est, le mur se poursuit vers le Nord en formant un angle. Il existe alors sur plus de 300 m, à la rupture du petit plateau (côté Ouest)

A immédiate proximité de ce mur, à l'Ouest, des haies parallèles recèlent de nombreux tertres (tumulus ?).

La Vouivre Champagnolaise. Prospections (2008)

